

INSCRIPTION

- Les étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf doivent **obligatoirement obtenir une autorisation de l'aide pédagogique individuelle** responsable de leur programme pour s'inscrire à un cours d'été à Brébeuf ou encore pour obtenir une commandite leur permettant de suivre un cours dans un autre collège.
- **Les droits d'inscription de 30 \$, payables en argent ou par chèque, ne sont pas remboursables** et doivent être remis au moment de l'inscription.

DROITS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

- Doivent être **acquittés au moment de l'inscription.**
- Doivent être payés **en argent ou par chèques distincts.**

CHÈQUE #1 :

Au montant de 30 \$ pour les droits d'inscription non remboursables.

CHÈQUES #2, #3 ... :

Postdatés au 24 mai 2016, au montant des droits de scolarité DE CHACUN DES COURS auxquels l'élève s'inscrit.

- Les chèques doivent être **libellés au nom du Collège Jean-de-Brébeuf.**

N.B. : Des **frais additionnels** de 17,50\$/période de cours pour les étudiants étrangers, et de 7,21 \$/période de cours pour les non-résidents du Québec étant citoyens canadiens ou immigrants reçus, doivent être **acquittés lors de l'inscription.**

REÇU POUR IMPÔTS :

Un relevé pour fin d'impôts sera disponible sur Omnivox à la fin de février 2017.

ANNULATION DE COURS

- L'étudiant **doit absolument annuler son inscription** au cours d'été au secrétariat de la direction des études - local D2.20 - **s'il réussit le cours concerné à la session d'hiver.**
- Tout cours non annulé officiellement au secrétariat de la direction des études - local D2.20 - fera l'objet de la mention « Échec » au bulletin et sera facturé.
- Le fait de ne pas aller au **cours ne constitue absolument pas une annulation automatique.**

**DATE LIMITE D'ANNULATION
SANS MENTION D'ÉCHEC AU BULLETIN
ET SANS FACTURATION :**

LUNDI 30 MAI 2016, À 16H30

PROCÉDURE D'ANNULATION DE COURS

L'étudiant doit compléter un formulaire d'annulation de cours au secrétariat de la direction des études.

Une copie sera remise à l'API.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
3200, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1C1
(514) 342-9342 POSTE 5255 OU 5256



Brébeuf

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF - COLLÉGIAL HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ 2016

INSCRIPTION

DU 7 MARS AU 15 AVRIL 2016 :
(Secrétariat fermé les 25 et 28 mars : congés de Pâques)

- Étudiants de Brébeuf
- Étudiants des collèges privés, avec commandite.

DU 18 AVRIL AU 23 MAI 2016 :
Selon les disponibilités.

- Étudiants des CÉGEPs
- Étudiants retardataires de Brébeuf et des collèges privés.
-

* Les cours d'été se donnent dans la mesure où il y a un nombre suffisant d'inscriptions

CLIENTÈLE DESSERVIE PAR LES COURS D'ÉTÉ

- **Les cours d'été sont offerts en priorité aux étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf;**
 - seuls celles et ceux qui présentent un retard dans le cheminement de leur programme d'études régulier ont normalement accès aux cours en session d'été.
- **Selon les places disponibles, les étudiants d'autres collèges** qui possèdent une commandite peuvent s'y inscrire.

COURS DE 75 PÉRIODES					
PHY-N01		PHY-N02		CHI-N02	BIO-N01
203-NYA-05		203-NYB-05		202-NYB-05	101-NYA-05
MAI	23 -	24 9h à 12h10	25 9h à 12h10	26 9h à 12h10	27 9h à 12h10
	30 9h à 12h10	31 9h à 12h10	1 9h à 12h10	2 9h à 12h10	3 9h à 12h10
JUN	6 9h à 12h10	7 9h à 12h10	8 9h à 12h10	9 9h à 12h10	10 9h à 12h10
	13 9h à 12h10	14 9h à 12h10	15 9h à 12h10	16 9h à 12h10	17 9h à 12h10
	20 9h à 12h10	21 9h à 12h10	22 EXAMEN FINAL		
	DROITS DE SCOLARITÉ : 385 \$				

COURS DE 45 PÉRIODES					
PHI-G02			PSY-H03		
340-102-MQ			350-313-BR		
MAI	23 -	24 9h à 12h	25 9h à 12h	26 9h à 12h	27 9h à 12h
	30 9h à 12h	31 9h à 12h	1 -	2 9h à 12h	3 9h à 12h
JUN	6 9h à 12h	7 9h à 12h	8 -	9 9h à 12h	10 9h à 12h
	13 9h à 12h	14 EXAMEN FINAL			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 235 \$				

COURS DE 60 PÉRIODES					
LIT-G01		LIT-G03		LIT-G04	
601-101-MQ		601-103-MQ		601-G04-BR	
MAI	23 -	24 9h à 12h	25 9h à 12h	26 9h à 12h	27 9h à 12h
	30 9h à 12h	31 9h à 12h	1 9h à 12h	2 9h à 12h	3 9h à 12h
JUN	6 9h à 12h	7 9h à 12h	8 -	9 9h à 12h	10 9h à 12h
	13 9h à 12h	14 9h à 12h	15 -	16 9h à 12h	17 9h à 12h
	20 9h à 12h	21 EXAMEN FINAL			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 305 \$				

COURS DE 75 PÉRIODES					
MAT-H02	MAT-H03	MAT-N02	MAT-N03	MAT-H04	MAT-H05
201-103-BR	201-203-BR	201-NYB-05	201-NYC-05	201-302-BR	201-314-BR
MAI	23 -	24 13h30 à 16h40	25 13h30 à 16h40	26 13h30 à 16h40	27 13h30 à 16h40
	30 13h30 à 16h40	31 13h30 à 16h40	1 13h30 à 16h40	2 13h30 à 16h40	3 13h30 à 16h40
JUN	6 13h30 à 16h40	7 13h30 à 16h40	8 13h30 à 16h40	9 13h30 à 16h40	10 13h30 à 16h40
	13 13h30 à 16h40	14 13h30 à 16h40	15 13h30 à 16h40	16 13h30 à 16h40	17 13h30 à 16h40
	20 13h30 à 16h40	21 13h30 à 16h40	22 EXAMEN FINAL		
	DROITS DE SCOLARITÉ : 360 \$				

COURS DE 45 PÉRIODES					
PHI-G03					
340-103-BR					
MAI	23 -	24 13h30 à 16h30	25 13h30 à 16h30	26 13h30 à 16h30	27 13h30 à 16h30
	30 13h30 à 16h30	31 13h30 à 16h30	1 -	2 13h30 à 16h30	3 13h30 à 16h30
JUN	6 13h30 à 16h30	7 13h30 à 16h30	8 -	9 13h30 à 16h30	10 13h30 à 16h30
	13 13h30 à 16h30	14 EXAMEN FINAL			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 235 \$				

COURS DE 60 PÉRIODES					
LIT-G02					
601-102-MQ					
MAI	23 -	24 13h30 à 16h30	25 13h30 à 16h30	26 13h30 à 16h30	27 13h30 à 16h30
	30 13h30 à 16h30	31 13h30 à 16h30	1 13h30 à 16h30	2 13h30 à 16h30	3 13h30 à 16h30
JUN	6 13h30 à 16h30	7 13h30 à 16h30	8 -	9 13h30 à 16h30	10 13h30 à 16h30
	13 13h30 à 16h30	14 13h30 à 16h30	15 -	16 13h30 à 16h30	17 13h30 à 16h30
	20 13h30 à 16h30	21 EXAMEN FINAL			
	DROITS DE SCOLARITÉ : 305 \$				